

## MODALITÉS D'ADMISSION EN C.A.P. 1 an

- ✓ C.A.P. ébéniste (nouveau 2019/2020)
- ✓ C.A.P. arts bois option sculpteur ornemaniste
- ✓ C.A.P. arts bois option marqueteur

Ces formations sont ouvertes, de préférence, aux élèves titulaires d'une formation professionnelle type C.A.P., B.E.P., BAC. PRO. ou BACCALAURÉAT à visée artistique.

L'enseignement dispensé couvrira uniquement le domaine professionnel incluant bien évidemment les Arts Appliqués et les cours de Prévention Santé Environnement soit un total d'environ 30 heures hebdomadaires.

L'éloignement géographique ne constitue pas un obstacle. Le lycée offre un hébergement en internat **dans la limite de ses possibilités** (fermé le week-end et un référent sur place est indispensable). Information importante : les élèves affectés post 3ème sont prioritaires en raison de leur âge.

**Les dossiers de candidature** composés d'une lettre de motivation, de l'avis du professeur principal, des copies des bulletins de l'année en cours (1er et 2ème trimestres), de la fiche de candidature, ci-jointe, dûment complétée et le cas échéant, de la copie du dernier diplôme obtenu (C.A.P., B.E.P., BAC. PRO. ou BACCALAURÉAT) **devront parvenir au lycée au plus tard le mardi 14 mai 2019.**

La **commission d'admission** se réunira le **mardi 21 mai 2019.**

Le résultat de la commission vous sera communiqué par courrier.